

Modalités de retrait de Diplôme – IUT de Tours

2 possibilités	
Soit venir en personne	Soit envoyer un courrier
Présentez-vous à la scolarité (RdC du bât A), muni(e) d'une pièce d'identité, selon les horaires d'ouverture : - lundi : 8h15-12h15 / 13h30-16h45 - mardi : 8h15-12h15 / 13h30-16h45 - mercredi : 8h15-12h15 / 13h30-16h15 - jeudi : 8h15-12h15 / 13h30-16h45 - vendredi : 8h15-12h15 / 13h30-16h15	Compléter le document au verso + joindre timbre(s) à <u>5,65 euros</u> + joindre bordereau de recommandé avec accusé de réception libellé à votre adresse (case destinataire) + joindre copie de votre pièce d'identité <u>Courrier à envoyer en tarif simple à :</u> IUT de Tours Service Scolarité 29 rue du Pont-Volant 37082 Tours cedex 2
En cas de procuration, veuillez imprimer et joindre la demande de procuration disponible sur le site de l'IUT / scolarité / retrait de diplômes.	

Aucune demande ne sera traitée entre le 1er juillet et le 30 septembre



La Responsable
du Service de la Scolarité

Gwenaëlle BAUDET



Demande d'envoi de diplôme

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Mail : Tél. portable :

Diplôme demandé :

☐ Diplôme Universitaire de Technologie

☐ Licence Professionnelle

☐ Diplôme Universitaire

Intitulé précis :

.....

Année d'obtention : ____ / ____

Demande faite le, à

Signature :

Attention : pensez bien à joindre les documents demandés.